Berlin, 8 juin. — Le croiseur allemand *Kaiserin-Augusta* est arrivé hier à Nagasaki. Il est parti aujourd'hui pour Manille, ayant à bord le contre-amiral Dietrichs, chef de l'escadre des croiseurs.

Les succès du chef Aguinaldo

Le *New-York Herald*, édition de Paris, reçoit de Manille les renseignements suivants que nous reproduisons sous réserves, en raison de leur origine américaine :

« Le général insurgé Aguinaldo aurait battu les Espagnols dans plusieurs engagements. Dans le combat de Baccoor, ils auraient fait prisonniers quatre cents Espagnols, parmi lesquels un commandant, un capitaine et quatre lieutenants.

» De très bonne heure, hier, dans la matinée, les rebelles ont attaqué et pris Imus, la principale de l'intérieur de la province de Cavite. Ils ont fait 850 prisonniers, pris quatre canons Krupp de campagne et une grande quantité de munitions.

» Les soldats du général Aguinaldo viennent également de s'emparer de San-Francisco et de Malabon, en faisant prisonniers 500 Espagnols, parmi lesquels le gouverneur de la province, le colonel d'infanterie Marge et beaucoup d'autres officiers.

» La ville de Bataan, qui se trouve sur le côté opposé de la baie de Manille, est également tombée au pouvoir des insurgés. Cent prisonniers espagnols y ont été faits.

» En résumé, depuis son débarquement, il y a quinze jours, le général Aguinaldo a pu réunir 3,000 hommes armés, lutter dans de nombreuses escarmouches et deux combats importants, s'est emparé de la province de Cavite, a capturé 1,600 Espagnols, pourvu ses troupes de 2,000 Mauser arrivés de l'étranger et de 2,000 autres fusils pris sur les Espagnols et de six canons de campagne. »

Horribles massacres

« Tous les Espagnols qui se trouvent à l'intérieur de l'île courent le plus grand danger.

» Le chemin de fer qui relie Manille à Dagupan a été coupé par les rebelles à huit points différents.

« Un épouvantable massacre a eu lieu à la station de chemin de fer Aniguinto, où les rebelles ont mis à mort trois prêtres, plusieurs Espagnols et massacré un enfant d'un an. »

A PROPOS DU COMBAT DE CAVITE

San-Francisco, 8 juin. — Des passagers du vapeur *Belgic*, arrivés hier et qui ont assisté à la bataille de Cavite, ajoutent aux détails déjà connus que presque tous les navires américains ont été atteints par les projectiles des forts.

« A un moment donné, disent-ils, le feu de l'ennemi était si formidable que nous nous sommes crus perdus ; mais le tir des Espagnols était trop irrégulier. » A 150 milles d'Honolulu, le *Belgic* a rencontré les transports *Australia*, *City of Pekin* et *Sydney*, qui lui ont signifié que tout allait bien à bord.

Dernières Nouvelles

Le bombardement de l'entrée de la baie de Santiago

Madrid, 8 juin. — D'après les dépêches adressées par l'amiral Cervera et l'amiral Monterola, commandant de l'escadrille de torpilleurs espagnols, le bombardement de l'entrée de la baie de Santiago par les Américains aurait duré quatre heures, de 8 heures à midi.

Les pertes espagnoles sont exactement les suivantes : un second commandant, un enseigne de vaisseau et dix-sept hommes blessés, plus six morts sur la *Reina Mercedes* qui a reçu des avaries sérieuses.

Dans les batteries et les forts, il y a eu 1 soldat tué, 17 blessés; 3 officiers blessés et parmi eux le colonel Diez Ordonez, l'inventeur du canon en usage dans l'armée espagnole.

Le fort de Morro a été le plus maltraité et surtout les casernes et les maisons du village voisin. Aucune pièce espagnole n'a été démontée.

Madrid, 8 juin. — On dit que le croiseur *Viscaye* a été atteint par deux projectiles; le destroyer *Furor* a été touché une fois sans dommages importants.

L'escadre ennemie a été atteinte par beaucoup de projectiles espagnols; plusieurs bâtiments ont semblé avoir subi des avaries.

Un bâtiment américain a bombardé dans l'après-midi Punta-Asgnadores.

L'amiral Cervera a fait beaucoup d'éloges aux marins qui ont servi les pièces de la batterie Socapa plusieurs heures sous un feu terrible.

La protestation de l'Espagne contre les procédés des Américains

Londres, 8 juin. — On télégraphie de Madrid au *Times* :

« Le ministre des affaires étrangères a envoyé aujourd'hui une note aux ambassadeurs d'Espagne à l'étranger leur rappelant :

» 1° Que les Américains s'emparèrent de vaisseaux espagnols avant la déclaration officielle de la guerre ;

» 2° Qu'ils commencèrent le bombardement de Porto-Rico et de certains ports de Cuba sans avis préalables ;

» 3° Qu'ils se servirent du drapeau espagnol à Guyantanamo. Tous ces actes sont considérés, ajoute la note, comme manquements aux lois internationales. »

La dynamite sous un train. — Tués et blessés

Madrid, 8 juin. — On télégraphie de la Havane que les rebelles ont placé, sur la ligne ferrée, entre les stations de Canas et d'Alquizar, au sud de la Havane, une bombe à la dynamite qui a fait explosion au moment du passage d'un train.

Un wagon blindé et un autre de première ont été détruits ; six soldats et un voyageur ont été tués ; huit soldats et deux voyageurs ont été blessés. Les communications ont été immédiatement rétablies.

Situation grave
AUX PHILIPPINES

Madrid, 9 juin. — Les ministres de la guerre et de la marine sont allés conférer au Palais avec la Reine régente. On sait que le gouverneur général des Philippines a annoncé que tout l'archipel est en état de soulèvement à l'exception des îles Visayas.

Le gouverneur général se serait réfugié dans l'enceinte murée de Manille pour se défendre contre les rebelles commandés par Aguinaldo.

Madrid, 8 juin. — Le gouvernement a reçu la dépêche officielle suivante, datée du 3 juin, du général Augusti, gouverneur des Philippines :

» La situation est très grave à Manille. Aguinaldo a réussi à soulever le pays. Les voies télégraphiques étant coupées, je suis sans communication avec toutes les provinces. Celle de Cavite s'est soulevée en masse.

» Les villes et les villages sont canonnés et de nombreuses bandes armées les occupent. Une colonne de troupes défend la ligne de Zapote, pour empêcher l'entrée de l'ennemi dans la province de Manille. Mais comme il est entre Bulacan, la Guna et Morong, la capitale sera entourée et attaquée par mer et par terre.

» Je tâche de ranimer le courage de la population et j'userai de tous les moyens pour résister, mais je me méfie des indigènes et des volontaires, car de nombreuses désertions se sont déjà produites.

» Bacolor et Imus sont déjà au pouvoir de l'ennemi. L'insurrection est puissante et, si je ne compte pas avec l'appui du pays, les forces dont je dispose ne suffiront pas à faire face à deux ennemis. »

Madrid, 8 juin. — Les ministres ont eu une longue conférence à laquelle assistaient MM. Moret, ancien ministre des colonies, et M. Villaverde. Le bruit a couru dans les couloirs de la Chambre que Manille avait capitulé. Mais cette nouvelle est démentie officiellement.

On confirme seulement que de nombreux Espagnols ont été faits prisonniers aux Philippines.

Madrid, 8 mai. — Le ministre de la guerre a déclaré à la Chambre que des instructions seront envoyées aujourd'hui au général Augusti aux Philippines.

Dans les milieux politiques, on exprime l'avis que les puissances interviendront dans la question des Philippines. Les nations civilisées ne peuvent permettre les actes de sauvagerie commis par les insurgés.

Madrid, 8 juin, minuit. — En ce moment une réunion a eu lieu entre M. Sagasta et les chefs des minorités des Chambres afin de prendre des arrangements de grande importance.

Madrid, 9 juin, minuit 15. — Après l'entrevue que M. Sagasta a eue avec les chefs des minorités, le président du Conseil a pénétré dans la salle des séances de la Chambre, et a déclaré que les peuples virils reçoivent toujours, avec calme et sang-froid, l'annonce des plus grands malheurs.

Il affirme que le gouvernement connaît tous les détails des événements des Philippines par la dépêche officielle que le général Augusti lui a adressée, mais qui n'a pas été communiquée intégralement.

A dix heures et demie, demain, les ministres se réuniront en Conseil.

Madrid, 8 juin. — La Compagnie Transatlantique a reçu une dépêche de Manille datée du 3 juin disant qu'Aguinaldo s'est procuré des armes et qu'il se prépare à attaquer Manille.

Situation critique à Sierra-Leone

Liverpool, 8 juin. — La situation semble s'aggraver de plus en plus dans la colonie de Sierra-Leone; les dernières nouvelles apportées par les paquebots de l'Afrique occidentale donnent des détails navrants sur la situation de cette possession anglaise :

« On ne peut plus se dissimuler que l'on a affaire à un soulèvement général contre la domination anglaise dans tout le protectorat. Les grandes tribus de l'intérieur se sont unies pour la révolte contre les blancs. Il y a maintenant une véritable croisade contre l'Européen; les missionnaires même n'ont pas été épargnés : on cite des cas effroyables dans lesquels les dames attachées aux stations de la mission américaine ont été coupées en morceaux par les rebelles; quant aux hommes, on se contentait de les abattre à coups de massue et de brûler leurs cadavres sur des brasiers allumés dans la forêt.

» Il y a certainement eu treize missionnaires massacrés et beaucoup sont portés comme « disparus. » Quant aux agents des factoreries dans l'intérieur, il y en a quelques-uns qui n'ont pas réussi à s'enfuir et qui auront probablement péri ; sur la liste des morts qui est communiquée, on relève le nom d'un agent français, M. Jean Macfoy, de la Compagnie française, tué à Bagra.

« Les indigènes parlant l'anglais ont aussi été pourchassés par les rebelles, on ne peut évaluer le total des morts avec sûreté, il doit s'élever à plusieurs centaines.

» Ce qui atteste la gravité de la situation, qui va rester en suspens durant toute la saison des pluies, c'est la présence de cinq navires de guerre anglais dans les eaux sierra-léonaises (entre autres le croiseur de première classe *Blake*, détaché de l'escadre de la Méditerranée, qui porte 12 canons de gros calibre et peut débarquer 350 hommes d'infanterie de marine).

»Tout le monde ou à peu près en Angleterre, espère que le Colonial Office se décidera à rappeler le gouverneur, sir Frederick Cardew et à abolir son impôt sur les cabanes, première cause du soulèvement indigène, avant le mois de septembre prochain. »

LE MASSACRE
de deux jeunes explorateurs français

Paris, 8 juin. — Nous vous avons signalé hier la nouvelle parvenue au ministère des colonies de la mort des deux jeunes explorateurs français, MM. Pauly et Bailly-Forfillère, massacrés à Zolou, dans la République de Libéria.

Voici quelques renseignements sur l'entreprise de ces deux hardis pionniers :

» Partis de Konakry vers la fin de décembre 1897, MM. Bailly et Pauly effectuent sans encombre la première partie de leur voyage et, après avoir contourné la Sierra-Leone, arrivent en février au poste français de Kissedougon, voisin du Niamdau, un des affluents du Haut-Niger et centre du pays de Kouranko.

» Ils quittent Kissedougou, pour faire route au sud, le 23 février 1898, accompagnés du commandant du cercle et de son fourrier et de trois interprètes du poste. Dès le 25, ils entrent dans une contrée agitée.

» Le 26, ils sont obligés d'organiser en camp retranché, un village où ils apprennent qu'un chef de province, le roi Digo, se dispose, avec six cents fusils, à leur barrer le passage. Ce chef nègre étant retranché dans le village de Koudou, dépendant du hinterland de Libéria, M. Moreau laisse MM. Bailly et Pauly agir avec leurs propres forces. Ceux-ci continuent leur marche en avant en abandonnant la plus grosse partie de leurs bagages au village de Kolliadou, où les attend M. Moreau. Le mardi 1er mars, le village de Koudou est pris et, quelques jours après, Digo, qui avait fui, faisait sa soumission.

» MM. Pauly et Bailly reviennent vers le nord pour chercher le gros de leur convoi, puis le 13 mars ils sont à Sapouyebara, qu'ils quittent le 26 pour continuer leur voyage vers Grand-Bassam.

» Le 26 mai ils tombaient massacrés sur la route de Liguiporas à Barkoma. »

Deux nouveaux assassinats

Paris, 8 juin. — Au Perreux (Seine), hier soir, à 10 heures 1/2, un cordonnier nommé Alexandre Bouquet, âgé de soixante-quatre ans, a frappé d'un coup de fusil en pleine poitrine un garçon boucher Henri Gally, âgé de 23 ans. La mort a été instantanée.

Le meurtrier qui avait prémédité son crime en voulait au jeune homme parce que celui-ci le narguait chaque fois qu'il passait devant la boutique du cordonnier. Le corps de la victime a été envoyé à la Morgue de Paris, accompagné par les gendarmes de Nogent.

Bosquet, après son crime, est retourné à sa boutique dans laquelle il s'est barricadé, menaçant de tuer quiconque approcherait; il a fallu que les agents et les gendarmes fassent un siège en règle pour s'emparer de l'assassin qui a été amené au Dépôt.

Vers 1 heure 1/2 du matin, à la suite d'une discussion, Alphonse Rave, âgé de soixante-six ans, né à Senlis, demeurant à l'hôtel du Siècle, 29, rue des Orteaux à Paris, a frappé d'un coup de poignard au-dessous du cœur un ouvrier emballeur, Gustave Steingel, âgé de quarante-deux ans, sujet luxembourgeois, dans la chambre que celui-ci habitait à la même adresse. La mort a été instantanée. Le corps de Steingel a été envoyé à la Morgue, et Rave arrêté aussitôt.

Le double assassinat de Charenton
LE RÉCIT DE L'ASSASSIN

Nous avons exposé hier les circonstances qui ont accompagné l'arrestation de Peugnez, l'auteur du double assassinat de Saint-Maurice. Amené hier à la Sûreté, le meurtrier a fait à M. Cochefert, dans les termes suivants, le récit de son crime :

« J'étais venu chez les Bertrand, selon mon habitude. M. Bertrand m'invita à déjeuner. Au sortir de table, après que M. Bertraud fut sorti, je menai le petit Octave dans sa chambre et, comme exercice de style, je lui dictai une lettre à sa mère. Sa tante était restée dans la cuisine. J'avais à la main un marteau qui devait me servir à faire quelques réparations au plancher. L'enfant, regardant cet instrument dit :

» — Oh ! on pourrait faire beaucoup mal en frappant quelqu'un avec ça.

» Quelques instants après que cette réflexion eut été faite, je me levai brusquement, avec le violent désir de tuer Mme Bertrand. Je ne savais pas ce que je faisais. Je courus dans la cuisine et j'assommai Mme Bertrand avec mon marteau; ensuite, je lui coupai la gorge avec un rasoir que j'avais en poche. Octave, ayant entendu les cris de sa tante, accourut en disant :

» — Tu fais du mal à ma tante.

» Il avait à peine achevé que je l'étendis à terre d'un coup de marteau; je le frappai une seconde fois, et ce fut fini.

» Je m'emparai alors de l'argent qui se trouvait dans l'armoire, caché dans une pile de draps. Puis je sortis. J'allai me laver les mains à une fontaine qui est dans la rue de Paris.

» De là, je me rendis à Paris, je fis de la bicyclette jusqu'à six heures du soir, moment où je rejoignis Marceline, mon amie, à Alfortville. Nous partîmes ensuite tous deux pour Paris et je lui achetai un costume complet aux Elégantes, rue de Rivoli.

» Le dimanche, nous allâmes tous deux à la fête de Nogent où je me fis photographier avec mon amie. J'avais l'intention de fuir avec elle, à Saint-Sauveur-de-Carrouges (Orne), où habitent ses parents; mais je fis réflexion que la police connaîtrait vite notre présence dans ce pays.

»Alors, je fis le projet de tuer ma maîtresse et de me suicider ensuite. Le lundi, nous retournâmes à la fête de Nogent. Tout en déjeunant, je mâchais une balle pour mon revolver avec la pensée d'assassiner Marceline. Mais, tout à coup, je lui dis : « Va-t-en ! va-t-en ! je sens que je vais faire un mauvais coup. » Elle partit.

» Je passai la nuit qui suivit cette journée dans un hangar, au Plant-de-Champigny. Le matin, je me rendis à Alfortville avec l'idée, bien arrêtée cette fois, de tuer Marceline et de me suicider après. Comme j'allais arriver chez elle, le garçon livreur de M. Decker, fumiste, un nommé Chaumette, me désigna aux agents qui m'arrêtèrent.

» Voilà tout. Maintenant qu'on me tue. Je préfère ça, je ne veux pas des travaux forcés. »

Après avoir reçu les aveux, M. Cochefert fit conduire Peugnez à la prison de la Santé. Ce matin, on extraira la balle qu'il s'est logée dans le palais, à cinq centimètres de profondeur. L'opération devant être très douloureuse, le patient sera endormi. Dans quelques jours, lorsqu'il sera tout à fait rétabli, on procedera à la reconstitution de la scène du crime et à la confrontation avec les deux malheureuses victimes.

Nouvelles du Jour

Orages à Tarbes

Tarbes, 8 juin. — Deux orages successifs se sont produits depuis midi ; le deuxième a été d'une violence extrême. Une pluie diluvienne persiste et fait appréhender des inondations. Les coups de tonnerre sont terribles. La foudre a frappé un bâtiment des magasins à fourrages de l'armée qui a été incendié. Un soldat du 53e de ligne a été tué et un autre étourdi, mais son état n'est pas grave.

Une mutinerie au Prytanée militaire de La Flèche

La Flèche, 8 juin. — Une mutinerie sans grande importance s'est produite au Prytanée militaire à propos d'un officier qui n'était pas aimé. Plusieurs élèves ont été renvoyés dans leurs familles. L'ordre est rétabli.

L'escadre de la Méditerranée

Marseille, 8 juin. — L'escadre active de la Méditerranée, composée des cuirassés *Brennus*, *Jauréguiberry*, *Formidable*, *Charles-Martel*, *Neptune*, *Marceau*, et *Carnot* ; des croiseurs *Latouche-Tréville*, *Lalande*, *Lavoisier* et la *Foudre* ; de l'aviso torpilleur *Levrier* et des torpilleurs *Sarrazin*, *Flibustier* et *Eclair*, commandée par l'amiral Humann, a quitté notre port, ce matin, à neuf heures, cinglant dans la direction de l'est.

A une heure de l'après-midi, les vaisseaux ont réapparu dans nos eaux et fait le simulacre du bombardement de Marseille. Les forts qui protègent la ville, renforcés par les troupes de la garnison, ont répondu au feu de l'escadre.

L'échange des colis postaux entre la France et le Nicaragua

Paris, 8 juin. — Aujourd'hui à quatre heures, M. Hanotaux a procédé, de concert avec M. Crizanteau Médina, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la grande république de l'Amérique centrale, à l'échange des ratifications du Président de la République française et de la Diète de la Grande République au nom de l'Etat du Nicaragua, sur la convention concernant l'échange des colis postaux sans déclaration de valeurs entre la France et le Nicaragua, signée à Paris le 12 juin 1897.

La mise en liberté de M. Max Régis à Alger

Alger, 8 juin. — La chambre des mises en accusation vient de statuer sur la demande de mise en liberté provisoire formulée par M. Max Régis. La chambre a accueilli la demande de mise en liberté.

La situation en Autriche

Vienne, 8 juin. — Les journaux considèrent la situation intérieure comme grave, et reproduisent le bruit d'une dissolution prochaine du Reichsrath.

Plusieurs croient à la probabilité de la démission du cabinet ou d'un remaniement ministériel.

Les organes allemands déclarent que s'ils n'obtiennent pas le retrait des ordonnances sur les langues, ils continueront la lutte.

La situation à Milan. — Nouvelles arrestations

Rome, 8 juin. — D'après les dernières nouvelles de Milan, les autorités de cette ville ont procédé à quarante nouvelles arrestations. On a fait fermer une cinquantaine d'auberges et d'estaminets.

Dans la Haute-Italie, les gendarmes procèdent à la dissolution des associations catholiques locales ; les documents et les bannières des associations sont saisis.

L'avocat fiscal du tribunal militaire de Florence a lancé des citations contre tous les membres des conseils de direction de toutes les sociétés socialistes ; ils sont inculpés d'excitation au crime.

L'élection du prince d'Aremberg

Paris, 8 juin. — Le deuxième bureau s'est prononcé, par 17 voix contre 13, pour l'invalidation du prince d'Aremberg, député rallié du Cher.

M. d'Aremberg avait été élu, au second tour, avec 700 voix de majorité, sur un concurrent socialiste.

M. Légitimus et le manifeste socialiste

M. Légitimus député de la Guadeloupe, qui est actuellement en route pour la France, n'arrivera pas à Paris avant le 15 juin. Or, voici que sa signature figure au bas du manifeste des socialistes !

Par quel mystérieux moyen, fait remarquer à ce sujet un de nos confrères, M. Légitimus a-t-il pu, en pleine mer, connaître le texte de ce manifeste et l'approuver ?

Un punch révolutionnaire à Paris. — La « Carmagnole. — Insultes au drapeau. — Les drapeaux tricolores brûlés.

Paris, 8 juin. — Un punch organisé par le journal la *Petite République* a eu lieu au Tivoli Vaux-Hall sous la présidence de M. Jaurès. Salle archicomble. L'assistance était évaluée à 6.000 personnes.

Les chants de la *Carmagnole*, les cris de : *Vive la Commune ! A bas Rochefort !* alternent.

On brûle les drapeaux tricolores décorant la salle en laissant seulement la partie rouge raccrochée à la hampe, on brûle aussi des numéros de l'*Intransigeant*.

De nombreux discours ont été prononcés.

M. Jaurès a déclaré que si les militants socialistes sont restés sur le carreau, cela vaut mieux ainsi, car ils pourront porter la bonne parole plus facilement dans les populations, il a fait le procès des antisémites et du ministère Méline.

D'autres discours dans le même sens ont été prononcés par MM. Gérault-Richard, Faberot, Lavy, Chauvière, Viviani, Coutant, Letang.

La taxe sur les blés et la municipalité de Marseille

Marseille, 8 juin. — Le Conseil municipal a voté à l'unanimité un vœu tendant à la suppression définitive de la taxe douanière sur les blés qui, provisoirement suspendue, doit, comme on sait, être rétablie le 1er juillet, bien que les effets attendus de sa suspension n'aient pas encore eu le temps de se produire.

Un lieutenant-colonel gravement blessé à Alger

Alger, 8 juin. — Un terrible accident est arrivé mardi à Mustapha. Le lieutenant-colonel Dubail, chef d'état-major de la place d'Alger, suivait à cheval la rue Michelez lorsque sa monture, effrayée par le tramway électrique, fit un brusque écart et manquant terre des quatre pieds tomba avec son cavalier qui, roulant sous les roues du tramway, eut le pied droit broyé.

Relevé immédiatement par les passants, le lieutenant-colonel Dubail, après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine, fut transporté à l'hôpital militaire du Dey, où l'amputation de la jambe fut reconnue indispensable.

De nombreux officiers parmi lesquels le général Collet-Maigret se sont rendus auprès du blessé dès que la nouvelle du fatal accident se fut répandue.

Ce qu'on peut retirer d'une barre de fer

Un métallurgiste vient d'avoir une idée curieuse. Il a recherché la valeur que peut prendre une barre de fer suivant l'usage qu'on en fait et il est arrivé aux résultats suivants :

Une barre de fer valant, 25 fr.; Vaudra, transformée en fers à cheval, 60 fr.; en couteaux de table, 800 fr.; en aiguilles, 1,776 fr.; en lames de canif, 15,918 fr.; en boucles de bouton, 22,425 fr.; en ressorts de montres, 125,000 fr.

Un piano orgue qui s'entend à dix kilomètres

On annonce qu'un facteur de pianos très connu à Bucarest expérimente depuis peu un nouvel instrument qui ressemble assez à un orgue de petites dimensions et dont on entendra le son à la distance de neuf kilomètres.

Le piano-orgue en question, destiné à notre Exposition universelle par son inventeur, est muni de résonnateurs électriques d'un système encore inconnu des profanes, mais dont la puissance donne aux notes une intensité six ou huit mille fois plus forte.

Ces résonnateurs seront, du reste, employés également en 1900 avec le grand phonographe auquel travaille Edison et qui pourra être distinctement entendu, — en plein air, — par douze ou quinze milles personnes, à la fois. La portée acoustique du phonographe atteindra dix kilomètres, dans les circonstances les plus favorables.

Le voyage de l'empereur Guillaume en Palestine

Voici le programme définitif du voyage à Jérusalem de l'empereur Guillaume, qui sera accompagné de l'impératrice et d'une suite nombreuse.

Il débarquera à Haïpha et de là ira à Jaffa. L'empereur ne veut pas utiliser le chemin de fer. On formera donc une caravane qui campera sous les tentes. L'empereur a refusé de loger à Jérusalem dans le palais du gouverneur turc. Il préfère dresser un campement hors des portes de la ville sainte, d'où il fera des excursions.

La consécration du temple évangélique aura lieu en grande pompe. Tous les princes protestants de l'Allemagne y seront invités. L'empereur ira ensuite à Beyrouth et à Damas.

Les femmes les plus riches du monde

Il paraît que les six femmes les plus riches du monde sont : la senora Isidora Cousino, Mmes Harriett Howland Green, la baronne Burdett-Coutts, Mme Barrios (marquise de Roda), miss Mary Garrett et Mme Wolewska.

On peut fixer ainsi le revenu quotidien de chacune d'elles : pour Mme Cousino, 123,275 francs ; pour Mme Green, 33,900 fr.; pour la baronne Burdett-Coutts et la marquise de Roda, 12,300 fr.; pour Miss Garrett et Mme Wolewska, 6,500 francs.

Un homme qui a enterré quarante mille personnes

Les journaux anglais mentionnent la mort d'un nommé Neal, fossoyeur et gardien du cimetière Kensington, à Hanwell (Angleterre).

Le décédé, qui était dans sa quatre-vingtième année, a rempli ses macabres fonctions depuis l'ouverture du cimetière, en 1854, jusqu'à décembre 1896, et c'est à peine si, durant cette longue période, il a manqué son service deux ou trois semaines.

On assure que Neal a enterré plus de quarante mille personnes.

Les courses en Russie

Saint-Pétersbourg, 8 juin. — La municipalité de Moscou, prenant en considération les effets positivement ruineux que produit pour la population de cette ville l'existance du totalisateur aux courses de chevaux, vient d'approuver unanimement la proposition du prince Galitzine de présenter en son nom une pétition à l'empereur pour solliciter la suppression des paris mutuels, où les habitants de Moscou de toutes classes engloutissent quotidiennement des sommes énormes.

Les troubles de Belfast

Belfast, 8 juin. — Les troubles ont recommencé à Belfast. Un grand nombre d'émeutiers orangistes et nationalistes ont été blessés ; la police a dû charger et, pour disperser les émeutiers, elle a fait usage de ses bâtons, ce qui explique le grand nombre des blessés.

Un grand public-house a été saccagé ; de nombreuses vitres ont été brisées.

Le calme est maintenant rétabli, mais on craint de nouvelles émeutes ; des troupes ont été appelées.

L'évacuation de la Thessalie

Constantinople, 7 juin. — Les trois derniers bataillons turcs ont évacué hier Volo.

Une collision de trains en Russie

Kharkow, 8 juin. — Une collision a eu lieu entre deux trains près de Amvrosierka.

Les wagons ont été brisés.

Il y a eu un tué, six blessés grièvement.

Chronique Locale
ROUBAIX

Une interview fantaisiste. — Un journal socialiste belge *Le Peuple*, a publié, dans son numéro du 6 juin dernier, une interview de haute fantaisie sur l'élection de M. Eugène Motte.

L'honorable député de Roubaix nous autorise à démentir de la façon la plus formelle les assertions mensongères contenues dans l'article.

Il n'a pas tenu les propos étranges rapportés par le correspondant de l'organe révolutionnaire. Ce dernier, en dénaturant complètement le sens de certaines paroles, fait dire à son interlocuteur des choses véritablement absurdes.

Au sujet de la condition des travailleurs roubaisiens, il met dans la bouche de M. Motte des affirmations dans le genre de celles-ci : les ouvriers sont tous contents de leur sort ici ; leur situation est très enviable, etc., etc.

Tout cela est de pure invention, nous le répétons.

Quand on commence un article en déclarant sérieusement que les « patrons de Roubaix pour lutter contre le collectivisme ont créé des ligues dites « *Nationalistes* patriotiques » (?) on doit nécessairement laisser passer quelques grosses sottises avant la conclusion.

Et cependant l'auteur de l'interview est venu faire une enquête *sur place*.

Nous craignons qu'il ait accordé un plus grand crédit à son imagination complaisante qu'à ses notes.

L. R.

Au Cercle Militaire. — *Un punch offert à M. le commandant Despature.* — Le Cercle Militaire offrira, jeudi soir, à huit heures et demie, un punch à son président, M. le commandant Despature, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. A l'issue du punch une croix miniature sera remise au nouveau légionnaire comme témoignage de sympathie.

Interdiction de circulation. — En vue de la réparation de la voie des tramways, la circulation des voitures sera interrompue sur le pont-levis de Wattrelos situé sur le canal de Roubaix, dans le prolongement du chemin de grande communication n° 9 de Mouvaux à Wattrelos, pendant les journées des 9, 10 et 11 juin.

Pendant toute la durée des travaux, les voitures passeront sur le pont fixe situé sur l'écluse du Galon d'Eau.

Classement de la rue de Condé. — Par arrêté préfectoral, la rue de Condé, section comprise entre l'école maternelle et la rue du Pile, est classée dans le réseau des voies publiques municipales.

Il sera procédé aux réparations d'entretien, aux démolitions et à tous les travaux nécessaires. Le projet montant à 5000 francs, adopté par le Conseil municipal, pour l'exécution de ces travaux, est adopté.

Le plan des alignements de cette partie de la rue de Condé sera déposé pendant un mois au secrétariat de la Mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

Les funérailles de M. Hisette. — C'est mercredi matin, à neuf heures, qu'ont eu lieu, en l'église du Sacré-Cœur, les funérailles de M. Dominique Hisette, brigadier de gendarmerie en retraite, décoré de la médaille militaire et membre des Sauveteurs du Nord.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, Grande-Rue, par M. l'abbé Debrille, vicaire de la paroisse.

Deux magnifiques couronnes offertes, l'une par la société des Sauveteurs du Nord, l'autre par la maison Delannoy Delebois, dans laquelle était employé M. Hisette, précédaient le cercueil. M. Catel portait un coussin en velours noir sur lequel avaient été épinglées les décorations du défunt.

Le deuil était conduit par le fils de M. Hisette que suivait la section roubaisienne de la Société des Sauveteurs du Nord, dont le drapeau était cravaté d'un crêpe.

La messe d'enterrement a été chantée par M. l'abbé Laforge, vicaire. Au cimetière, M. Havez, secrétaire de la société, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» C'est le cœur profondément attristé que je viens, délégué par notre vice-trésorier, M. Tillet, empêché, prononcer quelques paroles d'adieu sur la tombe de notre regretté camarade Hisette Dominique.

»Quoiqu'il fût âgé de 65 ans, on pouvait espérer le conserver encore de longues années, mais la mort a accompli sa funèbre mission, et il nous est enlevé pour toujours.

» Vous le connaissiez tous, et vous savez en quelle estime nous le tenions.

» Il était entré au service en 1855, aux sections d'infirmiers militaires, il avait quatorze années d'Afrique et 17 campagnes et il a clôturé sa carrière militaire dans la gendarmerie.

» Titulaire de la médaille militaire, il avait également obtenu la médaille d'honneur de 1re classe en argent pour nombreux actes de dévouement.

» Sa place était donc toute marquée dans notre grande phalange humanitaire: nous étions heureux de le compter parmi nous et il était heureux de faire partie de notre société.

» C'était, en un mot, un honnête homme, un brave soldat et un dévoué sauveteur.

» Jugez, messieurs, voilà l'homme que nous perdons.

» Mon cher camarade Hisette, au nom de votre famille éplorée, au nom des sauveteurs, au nom de tous ceux qui m'entourent, adieu, adieu. »

A la « Ruche roubaisienne ». — Le Conseil d'administration s'est réuni le 8 juin et a statué sur les affaires suivantes :

1° Plusieurs demandes d'admission sont parvenues à la société. Ces demandes sont agréées par le Conseil ;

2° Le Conseil d'administration s'est ensuite occupé de la caisse des retraites pour la vieillesse. Le fonctionnement de cette nouvelle société est en bonne voie de formation, et il est à prévoir que le conseil arrivera, dans peu de temps, à un très bon résultat.

3° Une nouvelle réunion aura lieu incessamment à ce sujet, car il est urgent de pousser activement cette affaire. Un exposé très détaillé sera remis à tous les sociétaires de la *Ruche* dans le plus bref délai afin que ces derniers puissent engager leurs amis à entrer dans cette combinaison.

La grève des rentreurs de 1891. — M. Martin Dédack, ouvrier rentreur, vient d'envoyer une lettre à l'*Egalité*, à la suite d'articles parus dans ce journal. En voici les passages principaux :

« Roubaix, le 8 juin 1898.

» Monsieur le Rédacteur de l'*Egalité*,

» Dans un de vos récents numéros M. Louis Catrice m'accuse d'avoir eu des démêlés avec la Chambre syndicale des rentreurs en 1887 et 1891.

» Je n'ai eu aucun différend avec le syndicat.

» En 1887 j'ai subi un chômage de trois mois et demi.

» Quand la grève de 1891 a éclaté, je ne faisais plus partie de la Chambre syndicale et cependant j'ai cessé le travail pendant trois semaines. J'ai trouvé une place la quatrième, je l'ai prise, car M. Catrice ne m'aurait pas assuré des rentes à ne rien faire.

» C'est pour ne plus éprouver le contact de cet habile défenseur des ouvriers que j'ai quitté la Chambre syndicale en 1887.

» Je compte sur votre loyauté pour insérer ma réponse comme vous avez fait place à l'attaque.

» Dans cet espoir agréez, Monsieur, mes salutations.

» MARTIN DEDACK, rentreur. »

Fin de la grève des tisserands de l'établissement Ternynck. — Ainsi que nous le faisions prévoir dans notre dernier numéro, les tisserands de l'établissement de MM. Ternynck frères, fabricants, rue du Nouveau-Monde, qui s'étaient mis en grève mardi matin, pour une question de détail, ont repris le travail mercredi matin.

La Saint-Médard. — Hier était la fête de saint Médard, connu comme patron de la pluie et du beau temps.

S'il pleut le jour de saint Médard,
Il pleut quarante jours plus tard.

Or, il a plu et abondamment. Cependant, rassurens-nous, car un autre proverbe dit :

A moins que saint Barnabé
Ne vienne lui couper le nez.

Espérons !

Beaucoup de bruit pour rien. — Dans la soirée de mercredi il n'était bruit, à Roubaix, que d'un assassinat qui aurait été commis rue Lafontaine.

Naturellement les commentaires allaient leur train et en quelques minutes un rassemblement de curieux s'était formé en face du porte de police de la place Sainte Elisabeth.

Ce bruit était sans doute l'exploit d'un fumiste, car, pas plus dans la rue Lafontaine que dans les rues environnantes, nous n'avons pu trouver trace de ce prétendu crime.

De son côté, la police a fait d'inutiles recherches.

Dès à présent la laiterie d'Ostcamp rappelle à sa clientèle, toujours si fidèle, et si satisfaite de ses beurres de conserves, qu'elle reçoit les commandes.

Le beurre sera fourni dans la quinzaine. — A partir de 20 kil. la laiterie fait des prix particuliers. — Prière d'envoyer au plus tôt les pots à remplir. — Bien s'adresser 13 rue du Bois. — *Telephone.*

Un homme mordu par un chien enragé. — Un chien de forte taille qui errait le long du canal, mercredi, vers onze heures, se jeta tout à coup sur un des ouvriers de M. Jonville, meunier, et le mordit fortement à la main gauche.

L'homme mordu, un nommé Henri Declercq, âgé de 29 ans, demeurant rue Marc-Seguin, parvint avec l'aide de ses camarades de travail à abattre le chien qui fut jeté dans le canal.

Mais l'on apprit bientôt que cet animal avait été remarqué par plusieurs personnes du quartier qui, toutes, manifestaient la crainte qu'il ne fût atteint de la rage.

Aussitôt les ouvriers retirèrent le chien de l'eau et le transportèrent à l'abattoir où un vétérinaire, M. Bottiau, déclara après examen que le chien était atteint d'hydrophobie.

M. Henri Declercq se rendra jeudi à Lille pour suivre un traitement à l'institut Pasteur. Malgré toutes les recherches qui ont été faites, il a été impossible de découvrir le propriétaire du chien enragé.

Une arrestation pour vol. — Il y a environ deux mois nous relations l'odyssée d'une jeune servante qui s'était présentée dans plusieurs magasins en se faisant délivrer, au nom de sa maîtresse, des chapeaux et une pièce d'étoffe.

Mercredi soir, l'incorrigible servante, Léonie Marchand, âgée de 21 ans, sans domicile fixe, s'est fait de nouveau pincer pour une tentative de vol commise chez un commerçant de la rue de la Vigne. Rééditant le truc qui lui avait été pourtant funeste, la jeune fille avait voulu acheter,... dans les même conditions, divers objets. Elle a été écrouée au dépôt central.

Un accident de voiture au Pont-Rouge. — Mardi après-midi, une marchande de beurre de la rue de Sébastopol, Mme Smeets-Verschingel, passait au Pont-Rouge, accompagnée de sa nièce, Mlle Serrurier, dans une voiture qu'elle conduisait elle-même.

Arrivée à proximité des villas, la voiture accrocha la roue du chariot d'un marchand de charbon, produisant un choc si violent que Mlle Serrurier fut projetée sur la chaussée et qu'une roue du véhicule lui passa sur la jambe gauche.

La malheureuse jeune fille fut aussitôt transportée dans une maison voisine, où M. le docteur Parmentier vint lui faire un premier pansement et constata qu'elle avait une plaie contuse à la cheville.

Mme Smeets reconduisit ensuite sa nièce à son domicile.

L'arrestation d'un expulsé. — Mardi soir vers sept heures, les agents de police Olivier et Brésillon ont procédé à l'arrestation d'un journalier, Léopold Massemine, âgé de trente-deux ans, demeurant à Mont-à-Leux. Cet individu, qui est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion, a été écroué au dépôt.

Allo ! — Allo !

— Qui est là !

— Beurre d'Oostcamp, rue du Bois 13.

— Avez-vous de la crême fraîche ?

— Nous en recevons tous les jours.

Désirez-vous en goûter, à l'instant vous pouvez être servie ?

— Oh ! Je l'ai goûtée, dans tous les légumes nouveaux, épinards, oseille, petits pois, haricots, carottes. C'est délicieux, mais avec les fraises, est-ce réellement bon !

— Délicieux, Madame, quand vous aurez goûté les fraises à la crême d'Oostcamp, vous ne les mangerez plus autrement.

— Alors, un demi-litre de crême s'il vous plaît.

Arrestation d'un vagabond. — Une patrouille de police a rencontré, mercredi matin, vers trois heures, un jeune homme de 17 ans, Henri Camblin, couché sur un banc. Comme il n'avait pas de domicile, la police lui en a donné un en l'emmenant au dépôt.

Je rappelle aux lecteurs de ce Journal que sur simple demande qui n'engage à rien, j'adresse *gratis* et *franco* aux personnes désireuses d'acheter de

VRAIS VINS NATURELS DE BORDEAUX

les échantillons des qualités qu'on voudra bien me désigner (soit une grande bouteille ou deux demi-bouteilles ou quatre quart-bouteilles).

C'est le moyen pour les consommateurs de choisir un vin à leur goût, d'en apprécier, *avant l'achat*, sa finesse, sa pureté, et je ne leur demande la préférence de leurs ordres, que s'ils trouvent un avantage réel à s'adresser à nous, en raison de la supériorité de nos vins et de leurs prix consciencieux.

Ils jugeront ainsi également l'intérêt incontestable offert par notre système d'affaires, où la marchandise se recommande elle-même.

Je donne à nos acheteurs des garanties *matérielles rigoureuses* (voir ci-contre), et en retour de la confiance que je sollicite de leur bienveillance, je les assure que nos rapports d'affaires seront toujours empreints de respectueuse courtoisie et de la plus scrupuleuse loyauté.

Écrire à **M. HENRI BIJON** (✱ o.), propr. de Vignobles

Membre de l'Union Fraternelle

41 et 43, rue de Saint-Genès, BORDEAUX

44395

Croix. — *Au bureau de bienfaisance.* — La lettre suivante a été adressée à M. le Préfet du Nord :

« Croix, le 8 juin 1898.

» Les membres du Bureau de Bienfaisance à M. le Préfet du Nord, à Lille.

» Monsieur le Préfet,

» Suivant le désir exprimé par votre honorée lettre du 26 écoulé, nous avons l'honneur de vous donner ci-dessous les explications qu'elle réclame concernant le retard apporté au règlement des boulangers du Bureau de bienfaisance pour le premier trimestre 1898.

» Depuis un an que M. Delporte est notre secrétaire, nous n'avons eu que des félicitations à lui adresser pour la ponctualité qu'il apporte à l'accomplissement de son service.

» Pour la première fois depuis qu'il exerce ces fonctions, le receveur municipal lui a, cette année, apporté à établir les états des fournisseurs, que jusqu'ici, il avait toujours dressés lui-même.

» C'est le 24 mai seulement que M. Manche, receveur municipal, a commandé à M. Delporte ce travail, que celui-ci lui a fourni dès le 25 au soir: or c'est le 21 mai que Monsieur le Maire s'est plaint à vous de ce retard dont il encourait seul la responsabilité, puisqu'il dépendait de lui de faire aviser plus tôt notre secrétaire qu'il aurait désormais cette charge dans ses attributions.

» Maintenant qu'il le sait, nous pouvons vous assurer, Monsieur le Préfet, que tout sera prêt en temps et en heure.

» Quant « au rôle restreint » que Monsieur le Maire prétend lui être attribué dans notre assemblée, il n'est imputable qu'à lui-même.

» Depuis février dernier, M. Desbarbieux *n'a daigné assister à aucune séance.*

» Après avoir semé la désorganisation dans notre administration, il serait sans doute heureux d'en faire retomber la faute sur nous.

» Il nous garde rancune de ce que nous l'avons prié de ne plus distribuer de bons aux pauvres sans contrôle.

» Nous l'avons fait pour éviter les doubles emplois et pour arriver à une répartition équitable, mettant fin aux erreurs qui se sont produites en 1897.

» Nous avons toujours été, Monsieur le Préfet, dévoués à la bonne marche du Bureau de bienfaisance, nous lui continuerons ce dévouement jusqu'au jour où nous croirions avoir perdu votre confiance.

» Nous avons souci du bien des pauvres et tant que nous serons administrateurs, nous tiendrons la main à éviter les gaspillages, ceux ci dussent-ils aider aux réclames électorales de certains plaignants. Nous exercerons sur leurs actes d'administrateurs la même surveillance qu'ils sont en droit d'exercer sur nous et ceci en vue d'arriver à secourir le plus grand nombre possible de malheureux, sans autre préoccupation que celle du devoir accompli.

» La situation du Bureau de Bienfaisance de Croix est loin d'être brillante, nous disposons d'un budget bien inférieur à celui de la commune de Wasquehal, qui compte *dix mille habitants de moins que Croix.*

» L'administration municipale, loin de nous faciliter la tâche, semble mettre tous ses efforts à l'enrayer. Nous espérons, Monsieur le Préfet, que vous voudrez bien la rappeler à plus d'impartialité. De notre côté, nous n'avons qu'un objectif, le bien des pauvres; notre édilité ne rencontre jamais d'adversaires en nous, quand il s'agit du bon fonctionnement de l'œuvre; nous n'avons qu'un souci, administrer le Bureau de Bienfaisance au mieux des intérêts des assistés.

Agréez, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

» *Signataires* : A. COUTURIER, VICTOR DELEU, J.-B. LEPERS, L. CASTEL.

— Un grand carrousel attelé aura lieu à la Croix-Blanche, le dimanche 24 juillet, à 2 heures 1/2 précises, au bénéfice des pauvres.

Lannoy. — *Un avertissement d'enquête.* — On vient de placarder à la mairie l'avis suivant : « L'administration des télégraphes va faire procéder à l'établissement d'une ligne électrique de Lannoy à Hem. Un tracé de cette ligne, indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports ou conduits, restera déposé pendant trois jours, les 9, 10 et 11 juin à la mairie de Lannoy, où les intéressés peuvent en prendre connaissance et présenter leurs observations. »

Hem. — *Société bibliophile.* — Dimanche prochain 12 juin, à six heures, réunion trimestrielle obligatoire.

Nous sommes heureux de constater les progrès accomplis en trois mois par cette jeune société.

Près de cent ouvrages d'une lecture instructive et amusante, irréprochables en tous points, sont actuellement à la disposition des sociétaires hommes ou dames. Ces dernières qui, généralement, trouvent un attrait particulier dans la lecture, ont dans cette collection variée de quoi charmer agréablement leurs loisirs.

Rappelons qu'elles sont admises, sur simple demande, moyennant une cotisation annuelle de 5 fr. ou 1 fr. 25 par trimestre.

Elles ne prennent part, en aucune façon, aux réunions ou assemblées de la société.

La bibliothèque est à la disposition des sociétaires tous les jours mais plus spécialement le dimanche de 10 à une heure.

Leers. — *La réunion du Conseil municipal.* — Le conseil municipal se réunira pour la session de mai jeudi 9 juin, à trois heures.

Communications

PHILHARMONIQUE DE JEAN-GHISLAIN. — La commission prie les sociétaires de ne pas manquer à la répétition générale du samedi 11 courant, à neuf heures ; plusieurs communications importantes seront faites. Présence indispensable.

Elle informe, en outre, les sociétaires, que le concert organisé par les anciens élèves de M. A. Faidherbe, aura lieu au Café Pandore, le dimanche 19 courant, et non le dimanche 12, comme il avait d'abord été annoncé.

SOCIÉTÉ DES COMBATTANTS DE 1870-1871, L' « ANCIENNE », A ROUBAIX. — La commission administrative des Combattants de 1870-71 l' « Ancienne » espère que tous les sociétaires se feront un devoir d'assister à l'enterrement de leur camarade Louis Renard, qui aura lieu à l'église Saint-Joseph, vendredi 10, à neuf heures du matin. Réunion au Café Pandore, à huit heures un quart. La présence est obligatoire sous peine d'amende pour les sociétaires faisant partie de la 1re section qui est de service.

CLUB DES « GAIS-PLAISANTS ». — La commission administrative rappelle aux sociétaires que la réunion générale aura lieu dimanche prochain, à trois heures précises, au local, chez M. Flipo, 87, Grande-Rue. Ordre du jour : 1° Cotisations mensuelle ; 2° Question d'un voyage à la mer ; 3° Question diverses. A l'issue de la réunion, sortie chez les membres honoraires. Une amende de 1 franc sera appliquée à tout absent ; aucune excuse ne sera admise sauf pour les cas reconnus de force majeure.

Pour les voyages à la mer, la fabrique d'articles de voyage **Soyez père**, à Lille, met en vente un choix immense de grandes malles, caisses à robes ou à chapeaux. La Maison se charge des réparations. 44083

Machine à écrire « EMPIRE »: 375 frs. 7, rue Chats-Bossus, Lille. Dem. catalogue. 21893—4350

BELLE JARDINIÈRE

Succursale de Lille, 177, boulevard de la Liberté

CHASSURES DE LUXE ET DE FATIGUE

26037—43770

Chaussures Economie par laqualité. — Cordonnerie de luxe Boucau-Verecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Walleeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

Les charges municipales. — Nous trouvons dans le compte administratif du Maire pour l'exercice 1897, que nous avons déjà analysé en partie, des indications intéressantes à relever au point de vue des dépenses.

Nous voyons d'abord les frais généraux d'administration qui se sont élevés à 88.850 fr. 47, les traitements des employés de la Mairie et du receveur municipal étant compris dans cette somme pour 63,648 fr. 12.

Les dépenses nécessitées pour le fonctionnement des différents services sont respectivement de : 11097 fr. 12 pour les Archives et la Bibliothèque ; 46.663 fr. 36 pour la voirie et les bâtiments municipaux; 7.270 fr. 61 pour le Conseil des Prudhommes; 125.134 fr. 16 pour la police ; 690[illegible] fr. 45 pour les élections et la population, etc.

L'entretien des propriétés communales a coûté 89.134 fr.23 et celui de la voie publique 209.117 fr.41. Dans cette dernière somme sont comprises celles de 50.120 fr. 59 relative au nettoiement des rues et enlèvement des boues, et de 55.537 fr. 64 pour l'éclairage public.

Il est consacré en outre au service de secours contre l'incendie, 60,342 fr. 64 ; aux indemnités aux familles nécessiteuses des militaires, 19,196 fr. 25 ; dans ce même chapitre rentre la subvention à la société de gymnastique l'*Union Tourquennoise*, 3,449 francs.

L'assistance publique grève le budget d'une somme globale de 522,134 fr. 17, dans laquelle sont compris les subsides aux hospices pour 226,567 fr. 15, et au Bureau de bienfaisance 211,000 francs. Les crèches absorbent 21,526 fr. 11, et les subventions aux sociétés de secours mutuels 10,886 fr. 23.

Une autre grosse dépense, c'est celle nécessitée par l'instruction publique : 241,738 fr. 58. Il faut y ajouter : 27,882 fr. 96 pour les cours publics, les bourses, etc., et 38,843 fr. 92 pour les écoles académiques.

Les subventions aux sociétés de musique absorbent 22,150 fr., les fêtes 32,522 f.97 et les cultes 2,685 fr., (ceci n'est pas ruineux).

Voilà pour les dépenses ordinaires du budget, c'est-à-dire celles qui se présentent chaque année, et qui se chiffrent par 2,707,149 fr. 98.

Le tirage de l'emprunt de la Ville de Tourcoing. — Voici la liste des numéros gagnants du tirage du 6 juin de l'emprunt de 2,250,000 francs de la Ville de Tourcoing (deuxième émission de l'emprunt de 4,000,000) :

1806	2970	3216	279	4347	2062	844	3403
3912	3490	1455	3553	4152	3392	347	3999
458	2182	3854	414	722	2106	3068	4206
3587	1954	2146	3611	498	3563	1718	4175
3065	3571	14	1341	1542	2096	153	187
224	3453	4255	66	953	2988	1106	1414
1861	3123	3380	2309	3152	1018	538	1111
1175	3706	3355	4105	1209	3529	3095	351
734	811	4168	2846	1571	235	2820	3194
2248	3523	1483	277	3491	2230	197	3305
3045	4500	4216	1359	1146	1293	4483	1202
2412	2862	925	750	3096	864	1995	404
1265	3780	273	2240	4485	1944	75	1308
3786	826	2060	1760	737	777	301	1704
3451	4263	2727	4397	3531	4139	771	3274
3470	3225	881	1826	781	3240	345	2514
1600	2844	476	1103	3734	435	1444	3699
3971	3657	679	1260	48	3153	406	503
886	4036	413	4021	2746	3134	575	1301
1791	1619	1966	3019				

La nomination des commissions municipales. — Le renouvellement des commissions permanentes auquel le Conseil municipal a procédé hier soir à la fin de la séance n'a pas amené de changement notable. A la commission des finances, M. Destombes a été éliminé et dans plusieurs autres commissions il reste un membre à élire.

L'ACCIDENT CAUSÉ PAR LA FOUDRE. — Les obsèques de la victime — Les funérailles d'Alfred Herpaul, dit Joseph Barbari, ont eu lieu mercredi matin. La levée du corps a été faite à neuf heures par M. l'abbé Arnould, curé de St-François-d'Assise, à Mouvaux-les-Francs, qui a également donné l'absoute.

Une magnifique chapelle ardente était installée chez Mlle Lemaire.

A neuf heures un quart, la grand'messe avec accompagnement d'orgue a été chantée par M. l'abbé Gustave Flipo, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, qui a accompagné la dépouille mortelle jusqu'au cimetière.

On remarquait dans la nombreuse assistance : la famille du défunt, M. Augustin Masquilier père, accompagné de son fils Jean, le secrétaire de la Société mutuelle du Risquons-Tout, la police et les gardes de Mouvaux, ainsi que de nombreux amis. Une grande affluence se pressait à l'église et sur le parcours.

Le corps était porté par quatre domestiques et quatre maçons tenaient les coins du poêle. Le cercueil était recouvert d'une superbe couronne de fleurs naturelles, offerte par une généreuse donatrice du quartier.

La cérémonie était terminée vers onze heures.

Une bagarre rue Houchard. — Vers neuf heures du soir, mardi, M. Paul Scamps se trouvant au seuil de sa porte, rue Houchard, fumait tranquillement sa pipe, quand il aperçut un groupe de huit jeunes gens de 18 ans environ qui s'amusaient à arracher les planches d'une baraque installée au coin des rues Houchard et Arago, et où l'on représente la Passion. Il s'approcha du groupe et les invita à respecter la propriété d'autrui, leur déclarant qu'il irait avertir la police s'ils ne cessaient pas leur jeu.

Cette observation ne fut pas du goût des jeunes gens et l'un d'eux se précipita sur M. Scamps et lui porta dans la poitrine un violent coup de tête qui le renversa. Aussitôt les camarades se précipitèrent sur lui et le frappèrent à coups de poings et de pieds.

Deux voisins, M. et Mme Cattelin, accoururent pour porter secours à M. Scamps, mal leur en prit, car les forcenés se retournèrent contre eux et les repoussèrent à coups de poing.

La police a arrêté l'un des agresseurs, le nommé V..., âgé de 18 ans, né à Bruges. Un second inculpé, nommé B..., repris de justice, sera également interrogé aujourd'hui.

Un vol de jambon. — Dans la même soirée de mardi, une demi-heure plus tard, trois individus pénétraient dans la charcuterie Leman, rue de Gand, 151, et après avoir décroché un jambon, prenaient la fuite à toutes jambes. La patronne qui les aperçut se mit à leur poursuite en criant : au voleur ! Ceux-ci se voyant suivis de près et craignant d'être arrêtés par des passants, jetèrent le jambon dans un jardin près de la rue de l'Amiral-Courbet et continuèrent leur course sans qu'il fut possible de les rejoindre.

Une enquête est ouverte par M. Proix, commissaire de police, au sujet de cette affaire et de la précédente. On se demande si les amateurs de jambon ne seraient pas les mêmes qui ont frappé M. Scamps.

Marcq-en-Barœul. — *Etablissement d'une usine électrique.* — Nous avons annoncé, il y a quelque temps, l'installation, au pont de Marcq, d'une usine électrique, pour le traitement des métaux et des carbures.

Il sera procédé, à cet effet, à une enquête de commodo et incommodo, le samedi 11 juin, de huit heures à onze heures et demie du matin, dans une salle de la mairie.

Linselles. — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira lundi prochain, à cinq heures, en seconde réunion de la session de mai, dans la salle ordinaire de ses séances.

Ordre du jour : Budget de la commune.

Roncq. — Un grand carrousel national en voiture sera offert aux amateurs le jour du 14 juillet.

Communications

LA COMMISSION des « Cricks-Sicks prie tous ses membres de se trouver jeudi soir à neuf heures moins un quart sur le kiosque de la Grand'Place. Présence indispensable.

LILLE

Société de Géographie. — La Société organise une excursion à Luxembourg, Trèves, Coblentz, Mayence, Francfort, Wiesbaden; descente du Rhin en bateau de Rudesheim à Kœnigswinter. Ascension du Drachenfels, Cologne, Aix-la-Chapelle. Départ le 30 juin, à 1 h. 56 soir, *via* Bruxelles. Retour à Lille, le 7 juillet. Directeurs, MM. Godin et P. Destombes.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Société, de 6 heures à 8 heures, jusqu'au 20 juin inclus.

Nos bons collectivistes. — Sous ce titre, on lit dans l'*Echo* :

« Encore un haut fait de l'administration municipale collectiviste Il vaut d'être signalé, car il montre jusqu'à quel point nos municipaux poussent l'esprit de parti.

» Il y a quelques jours, on célébrait au Lycée de Lille la première communion. Depuis toujours on demandait à la Ville, pour cette cérémonie, l'autorisation de prendre dans les serres municipales quelques plantes vertes pour en orner la chapelle; de ces plantes vertes qui servent au Palais-Rameau et à l'Hippodrome, et qui font à toutes les fêtes, sans que la politique intervint en l'affaire, un cadre de verdure.

» Toujours l'autorisation était accordée, à telle enseigne que la demande n'était plus considérée que comme une simple formalité de politesse et d'ordre.

» Cette année, on adressa comme d'habitude une lettre à M. le maire Delory, et l'on s'apprêtait déjà à aller quérir les plantes lorsque dare-dare la lettre revint, nous dit-on, avec un refus net, brutal.